



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et
à la Dégradation des forêts (REDD+)*

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU
TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE
PARTIES PRENANTES

CATEGORIE D'ACTEURS¹ : Secteur privé

Rapport synthèse de la région : Maritime

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Mai 2021

¹ Autorités administratives, communales et traditionnelles / Services techniques publiques / organisations de la société civile / organisations du secteur privé / les acteurs des médias.

1. Introduction

Le Togo a adhéré au mécanisme REDD+ notamment au fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) en 2013 dans le but précis de : (i) contribuer à la lutte contre les changements climatiques ; (ii) lutter contre la pauvreté et (iii) asseoir les bases d'un véritable développement durable et d'une économie verte. Pour joindre l'acte à la parole le Togo met en œuvre, depuis 2015, son plan de préparation à la REDD+ (R-PP) avec l'appui des partenaires techniques et financiers, principalement le fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) à travers la Banque mondiale. D'énormes progrès sont faits à ce jour par rapport à ce processus de préparation qui est à l'aube de sa clôture.

Dans le but de faire un bilan du processus de préparation en vue de voir ce qui a marché, ce qui manque et qu'il faut améliorer, la coordination nationale REDD+ a organisé des ateliers régionaux d'auto-évaluation du processus de préparation par les différents groupes d'acteurs qui ont été impliqués dans ce processus depuis le début jusqu'à ce jour.

Ces ateliers ont eu lieu dans la région maritime, du 20 au 21 mai 2021. Le présent rapport présente les résultats et les conclusions de l'auto-évaluation du processus de préparation par les acteurs des organisations du secteur privé qui s'est déroulé le 20 mai 2021 à l'Hôtel Melissa.

2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation²

16 acteurs du secteur privé étaient attendus à cette auto-évaluation. Il s'agit des acteurs qui ont pris part aux différentes étapes du processus de préparation à la REDD+ jusqu'à ce jour, à savoir :

- CTOP/CROPPA
- Propriétaires des forêts communautaires,
- Pépiniéristes

A 16 s'ajoute 8 acteurs de l'AVT qui étaient invités à l'atelier dans Plateaux ouest, mais n'avaient pas pu y participer n'ayant pas vite reçu leur invitation.

Ceci donne un total de 24 participants attendus, 13 étaient présents et ont pris part à l'auto-évaluation, soit une participation globale de 54,17%. En termes de genre, il y a eu 12 hommes (soit 92,31% d'hommes) et une femme (soit 7,69% de femmes).

Types d'acteurs	Nombre de participants attendus	Nombre de participants présents à l'atelier	Taux de participation (%)
CTOP/CROPPA	7	0	0
Propriétaires de forêts communautaires	4	3	75
AVT	8	5	100
Pépiniéristes	5	5	100
Total	24	13	81,25

² Faire une synthèse des structures invitées et les structures ayant pris part, le nombre de personnes invitées par structure et le nombre de participants aux évaluations désagrégés genre. Un tableau permettra de présenter cette synthèse.

3. Conclusion de l'évaluation des PP par sous composante³

Le dispositif mis en place pour conduire la phase préparatoire du processus REDD est dynamique, transparent et autonome. C'est un dispositif interministériel et multi-acteurs.

La sensibilisation a été participative, inclusive, ce qui a suscité l'engouement des acteurs à participer massivement et activement au processus de préparation de la REDD+. Cet engouement des acteurs s'est traduit par l'implication active des acteurs aux consultations où leurs avis ont été pris en compte.

La préparation de la stratégie a été bien menée car elle a faite avec l'implication des acteurs à tous les niveaux de son élaboration, depuis l'identification, l'analyse et le classement des causes jusqu'à la proposition, l'évaluation et la sélection des solutions ou options stratégiques. La préparation a abouti à une stratégie cohérente, solide, participative, transparente et inclusive et acceptée de tous.

L'EESS a permis de trier et de retenir les options stratégiques fiables à travers une évaluation participative des impacts négatifs et positifs potentiels de ces options.

Elaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale pour encadrer et suivre la mise en œuvre de la stratégie : CGES, PGP, PCPR et PC

Un mécanisme de gestion des plaintes a été élaboré et validé et fonctionnel pour la phase préparatoire et un autre est disponible pour la phase de mise en œuvre.

Au vu de tout ce qui précède, nous acteurs du secteur privé, concluons que le Togo est suffisamment préparé pour la phase de mise en œuvre du processus REDD+.

Cependant certains aspects restent à améliorer. Il s'agit de :

- Poursuivre la sensibilisation et l'intensifier au niveau local ;
- Assurer une large vulgarisation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale

³ Il s'agit pour chaque sous -composante, et sur la base des résultats de l'évaluation des PP, de faire une petite synthèse en termes de niveau d'avancement de la sous -composante, etc.

4. Résultats de l'évaluation des critères par composante et sous – composante

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	<p>Un dispositif interministériel et multi-acteur a été mis en place pour conduire le processus de préparation à la REDD+. Il est composé des organes qui sont mis en place par décret : Comité National REDD+, Coordination Nationale, Groupe National de travail REDD+. La remontée de l'information dans ce dispositif est assurée par les Plateformes de Consultation au niveau préfectoral et régional.</p> <p>Le dispositif a travaillé d'une manière transparente et responsable au vu des rapports et des PV d'activités qui sont disponibles.</p>		
2	Sensibilisation, participation et consultation	<p>La sensibilisation a été inclusive et participative à tous les niveaux. Cette sensibilisation s'est faite à travers les ateliers d'information et de formation, les médias plus précisément les radios communautaires et les sketches.</p> <p>La participation a été massive, active et itérative à travers les ateliers de formation et de consultation mais aussi à travers les activités de sensibilisation par les plateformes à l'endroit de leurs confrères : AVT a sensibilisé, formé et suit les femmes sur l'utilisation des foyers améliorés ; Le RFCT a identifié et sensibilisé les propriétaires des forêts communautaires sur l'entretien et la sauvegarde des forêts, ce qui a abouti à la signature des contrats de mise à disposition des terres, l'élaboration d'une charte de gestion et à la création des comités de Gestion de ces forêts ; création d'une financière par PFPC appelée FIPRO FORET.</p>	La sensibilisation n'a pas atteint toutes les couches de la population.	Poursuivre la sensibilisation et l'intensifier au niveau local

		La consultation a été participative, inclusive et transparente à travers les ateliers de consultation dans le cadre de la validation des études pour l'élaboration de la stratégie, la conduite de l'EESS, élaboration de MGP. Les avis des acteurs sont pris en compte et partagés sur le site web de la Coordination Nationale REDD+.		
3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	La préparation de la stratégie nationale REDD+ a été inclusive, participative et transparente. Cette préparation a été faite de manière participative à travers des études thématiques qui ont permis l'identification participative des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts ; analyse et classement participatifs des causes directes et indirectes dans quatre axes stratégiques. Identifications participatives des solutions sous forme d'option stratégique au niveau de chaque axe. Evaluation des impacts potentiels de mise en œuvre des options retenues dans la stratégie. Elaboration des outils pour encadrer et suivre la mise en œuvre de la stratégie.		
4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	L'EESS a permis de trier et de retenir les options stratégiques fiables à travers une évaluation participative des impacts négatifs et positifs potentiels de ces options. Elaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale pour encadrer et suivre la mise en œuvre de la stratégie : CGES, PGP, PCPR et PC	Les instruments de sauvegarde environnementale et sociale de l'EESS n'ont pas été suffisamment vulgarisés.	Assurer une large vulgarisation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale
5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	Un mécanisme de gestion des plaintes pour la phase de préparation des stratégies est élaboré, validé et opérationnalisé à travers les renforcements des capacités Un MGP pour la phase de mise en œuvre est élaboré de manière participative et inclusive et est disponible.		

6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices			
7	Elaboration du NRF			
8	Mise en place du SNSF			

Annexes

- **Liste de présence**